



B.P. 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone: 03 87 30 12 42
Télécopie: 03 87 30 70 73

AVIS CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

MARDI 23 JUIN 2020 à 19 HEURES 00

à l'Espace Henri Chateau, place de l'église à Longeville-lès-Metz

Compte tenu des règles de distanciation physique et conformément à l'avis du comité de scientifiques en date du 08 mai 2020 ; compte tenu de la surface de la salle qui accueillera le présent Conseil Municipal, 05 personnes considérées comme public sont autorisées à assister à la séance.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

- POINT N°1 - Fixation du nombre des représentants du conseil municipal au Centre communal d'action sociale de Longeville-lès-Metz. (Rapporteur : M. le Maire)
- POINT N°2 - Élection des représentants du conseil municipal au Centre communal d'action sociale de Longeville-lès-Metz. (Rapporteur : M. le Maire)
- POINT N°3 - Adoption du règlement intérieur provisoire du conseil municipal et modalités de confection du nouveau règlement. (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N°4 - Désignation des membres des commissions municipales permanentes. (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N°5 - Délégations consenties par le conseil municipal au maire. (Rapporteur: Mme FIRTION)
- POINT N°6 - Fixation du montant des indemnités du maire et des adjoints. (Rapporteur: M. BAUDINET)
- POINT N°7 - Constitution de la commission d'appel d'offres (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N°8 - Commission communale des impôts directs. (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N°9 - Nomination pour le mandat des membres du conseil d'exploitation de la régie des pompes funèbres. (Rapporteur: M. BAUDINET)
- POINT N°10 - Recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement un agent indisponible. (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N°11 - Délibération portant création d'emplois non permanents pour de l'accroissement temporaire d'activité (Rapporteur : M. le Maire)
- POINT N°12 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2020. (Rapporteur: M. BAUDINET)
- POINT N°13 - Mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense (Rapporteur: M. le Maire)



LE MAIRE

Manuel BROCARD